



Textes rédactionnels et annonces associatives doivent nous parvenir au plus tard le 1^{er} lundi du mois de parution.

Heures d'ouverture du bureau de la Mairie :	Lundi et mercredi de 8 h à 12 h, vendredi de 13 h à 16 h Tél : 03 88 08 94 06 – Télécopie : 03 88 08 57 59 Courriel : mairie@stotzheim.fr site internet : www.stotzheim.fr
Permanence du Maire :	Lundi soir de 19 h à 20 h
Réunion du Conseil Municipal :	Tous les 1ers lundis du mois
Heures d'ouverture de la bibliothèque :	Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30
Heures d'ouverture de la déchetterie de Barr : (Tél : 03 88 08 24 64)	Lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours fériés) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
TAXI CO :	Réservation 24 heures à l'avance au 09 69 39 77 13
Urgences Eau et Assainissement :	Tél 24 h/24 h : 03 88 19 97 09
Ramassage des poubelles jaunes :	Semaines impaires : prochaines collectes jeudis 05/11 et 19/11
Collecte des conteneurs à verres :	Semaines paires : lundis dans la matinée
Société Protectrice des Animaux d'Alsace Centrale :	03 88 57 64 68
Conciliateur de justice :	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois à la mairie de Barr de 10 h 00 à 12 h 00 sans RDV.
Centre médico-social	13 avenue Dr Marcel KRIEG à BARR, 03 68 33 80 91

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2015

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH, Joseph EHRHART, Carine GOERINGER, Marc HARRER, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Norbert RIESTER, Philippe SCHMITT, Benoît SPITZ.

N° 1

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL

- Vu la délibération du 10 mars 2014 par laquelle le Conseil municipal décide de céder le terrain nu cadastré section 51 parcelle 595/37 de 5,07 ares, lot n° 4, dans le lotissement « Chemin Woelfli », à Mme Flora BECKER et M. Oukhach MOHAMED domiciliés 67140 EICHHOFFEN, au prix de 19 000 € l'are soit 96 330 €, TVA sur marge incluse, le terrain viabilisé,
- Vu la délibération du 21 juillet 2014 par laquelle le Conseil municipal accepte le principe de la rupture du compromis de vente signé le 3 mars 2014 et charge le Maire de remettre le terrain en vente dans les mêmes conditions et au même prix,
- Vu le dossier de candidature reçu de M. Sébastien KLENCKLE et Mme Stéphanie HEBTING, domiciliés 67140 GERTWILLER, pour l'achat du terrain communal nu cadastré section 51 parcelle 595/37 de 5,07 ares, lot n° 4, dans le lotissement « Chemin Woelfli »,
- Considérant que le dossier déposé est complet et que les demandeurs ont présenté un accord de principe d'une banque pour l'achat du terrain,
- Vu le permis de construire n° PC 067 481 15 R0004 accordé le 4 septembre 2015 au couple KLENCKLE/HEBTING,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de céder le terrain nu cadastré section 51 parcelle 595/37 de 5,07 ares, lot n° 4, dans le lotissement « Chemin Woelfli » à M. Sébastien KLENCKLE et Mme Stéphanie HEBTING, domiciliés 67140 GERTWILLER, au prix de 19 000 € l'are soit 96 330 €TVA sur marge incluse, le terrain viabilisé,
- CHARGE l'étude de Me WEHRLÉ sise 67230 BENFELD de la rédaction de l'acte,
- PRÉCISE que les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs,
- AUTORISE le Maire à signer toute pièce afférente à la vente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Madame Joanne ALBRECHT, professionnellement intéressée, n'a pas participé aux délibérations ni au vote)

N° 2

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

- Vu la déclaration d'intention d'aliéner déposée par Me Éric RICOU, Notaire à BENFELD, concernant la vente d'une parcelle de bois, cadastrée en section 41 n° 175, d'une superficie de 7,37 ares, au lieudit « Rotterwinkel », appartenant à M. Bernard KIEFFER,
 - Considérant que la Commune est propriétaire de la parcelle voisine, cadastrée section 40 n° 1, au lieudit « Ehrly »,
 - Vu l'article L. 331-22 du Code forestier,
 - Considérant cependant que l'acquisition de cette parcelle ne présente pas d'intérêt pour la Commune,
- le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**
- DÉCIDE de ne pas exercer son droit de préemption dans le cadre de cette cession.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N° 3

NUMÉROTATION 32 QUARTIER CENTRAL

- Vu le courrier reçu de Mme Corinne WOEHREL, domiciliée 32 Quartier Central, demandant l'attribution de lettres au 32 Quartier Central, deux propriétés ayant la même numérotation,
 - Considérant qu'il est nécessaire d'attribuer des lettres au n° 32 Quartier Central au vu des deux propriétés,
 - Considérant que la numérotation des maisons constitue une mesure de Police Générale que le Maire peut prescrire en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'article L. 131-2 du Code des Communes,
- le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**
- DÉCIDE d'attribuer :
 - le numéro 32 A Quartier Central à M. et Mme Vinci FRITZ,
 - le numéro 32 B Quartier Central à Mme Corinne WOEHREL,
 - DIT que la nouvelle numérotation prendra effet au 1^{er} novembre 2015,
 - CHARGE le Maire d'informer les différentes administrations de ce changement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N° 4

SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FAÇADES

- Vu la délibération du 5 novembre 2001 fixant les taux en euros et les critères applicables à compter du 1er janvier 2002 pour le subventionnement des travaux de restauration des bâtiments,
- Vu la délibération du 8 avril 2013 validant la convention de partenariat au titre du programme d'intérêt général (PIG) Rénov'Habitat 67 et de la valorisation du patrimoine alsacien,
- Vu les dossiers de demande de subvention communale pour ravalement de façades présenté par Monsieur Étienne CHRISTEN pour les travaux de peinture réalisés sur son immeuble sis au 5 rue Binnweg à Stotzheim et M. José ZINCK pour les travaux de peinture réalisés sur son immeuble sis au 21 Quartier Central à Stotzheim,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'allouer la subvention suivante :
à Monsieur Étienne CHRISTEN : 60 m² à 3 €, soit 180 €, pour les travaux de peinture,
à Monsieur José ZINCK : 60 m² à 3 €, soit 180 €, pour les travaux de peinture,
- PRÉCISE que cette subvention sera imputée à l'article 6574 "Subventions patrimoine bâti" prévu au budget primitif 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N° 5

DIVERS ET COMMUNICATION

Informations sur les DIA

M. le Maire informe les membres du Conseil des Déclarations d'Intention d'Aliéner transmises à la Communauté des Communes Barr-Bernstein :

- DIA reçue par Me POLIFKE, notaire à BARR, dans le cadre de la vente d'un immeuble bâti, cadastré section 4 parcelle 115/59 de 2,24 ares, sis 26 rue de Benfeld, appartenant à M. Sébastien NEEL.
- DIA reçue par Me NUSS, notaire à CHÂTENOIS, dans le cadre de la vente d'un immeuble bâti, cadastré section 4 parcelle 44 de 9,99 ares, sis 33 Quartier Central, appartenant à M. et Mme ANSELM, Mme Augusta WENGER épouse SCHWENDIMANN et Mme Elise WENGER. La vente de la propriété se fera par adjudication chez Me NUSS le 27 octobre 2015 à 14 h 30.

LE COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉLIBÉRATIONS EST AFFICHÉ À LA MAIRIE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



NOVEMBRE

07/11/2015	Nuit du Feu	Salle des Fêtes	Sapeurs-Pompiers	20 h 00
07/11/2015	Vente tombola		Association de Pêche	
11/11/2015	Armistice	Monument aux morts	Commune	10 h 45
14/11/2015	Soirée Couscous	Salle des Fêtes	ACASL	20 h 00 X
21/11/2015	Exposition avicole	Salle des Fêtes	Aviculture	14 h 00
22/11/2015	Exposition avicole	Salle des Fêtes	Aviculture	09 h 00
29/11/2015	Fête de Noël du 3e âge	Salle des Fêtes	Commune	11 h 30

Le calendrier des manifestations du Pays de Barr et du Bernstein est à la disposition du public à la Mairie.

AUTORISATIONS DES SOLS ACCORDÉES



Déclaration préalable :

- Nicolas FRINDEL : Installation piscine, extraction ancienne citerne à gaz et réfection mur, 48 Bas-Village
- Arsène ECKERT : Division parcellaire, 2 rue Binnweg
- Roland GELB : Réfection et mise en peinture façades et menuiseries, 27 Quartier Central
- Hubert CROMER : Rénovation et isolation toiture, création lucarne et agrandissement fenêtre de toit, 22 rue des Roses

ÉTAT CIVIL



MARIAGE :

Le 19 septembre 2015 : Guillaume LAROCHE et Sylvie RINGEISEN, domiciliés 1 A Bas-Village à STOTZHEIM.

ARMISTICE 1914-1918



La Commune de Stotzheim fêtera le **mercredi 11 novembre 2015** l'Armistice de la première guerre mondiale. En mémoire des victimes de ce conflit, le Maire déposera une gerbe devant le Monument aux Morts après l'office de 10 h 00.

La cérémonie officielle sera suivie d'un **Vin d'Honneur offert par la municipalité** à la mairie. Toute la population est invitée.



BATTUES DE CHASSE

M. Xavier BARTHELMEBS, locataire de lot de chasse n° 1, organise une battue de chasse le **samedi 24 octobre 2015 (en plaine et en forêt dans les parcelles 1 à 6 entre Stotzheim et Kertzfeld côté gauche, attenant à la forêt de Zellwiller).**

L'Association de chasse Renard, locataire du lot de chasse n° 2, organise une battue de chasse **les samedi 24 et dimanche 25 octobre 2015 (en plaine et en forêt dans les parcelles 7 à 33 entre la route de Kertzfeld et la route de Sermersheim).**

Les autres dates seront communiquées dans les prochaines publications.

Nous demandons aux habitants d'éviter le passage en forêt et en plaine durant cette période.



FÊTE DE NOËL DU 3^{ÈME} ÂGE

En raison des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015,

la fête de Noël du 3^{ème} âge a été avancée au dimanche 29 novembre 2015.

ANNONCE DE L'ÉTOILE SPORTIVE DE STOTZHEIM



L'Étoile Sportive de Stotzheim recherche une

personne pour faire le ménage au club house 4 h par semaine le vendredi.

Les personnes intéressées peuvent contacter le Président, M. André WALTER, au 06 85 16 28 79.

NOUVEAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE



Dorénavant, vous pouvez directement, de chez vous, **réserver en ligne les documents qui vous intéressent** (livres, CD, DVD, partitions) sur le site de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR).

Les documents réservés sont livrés une fois par mois à la bibliothèque près de chez vous.

Faites un tour sur le site de la BDBR : ***biblio.bas-rhin.fr*** et si cela vous intéresse, passez à la bibliothèque pour vous inscrire si vous n'êtes pas encore membres.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et vendredi de 18 h 30 à 20 h 30.

BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS-RHIN

Comme chaque année, nous renouvelons la collecte d'aliments en faveur des plus démunis.

Nous passerons dans les classes pour sensibiliser les enfants et pour leur permettre de participer à cet élan de partage.

Donnez aujourd'hui !

Une petite part de vos courses peut sauver une famille.

 <p>CAFÉ – CACAO</p>	 <p>HUILE</p>	 <p>CONFITURE – CÉRÉALES</p>
 <p>CONSERVES : <i>légumes / fruits / poisson</i></p>	 <p>POTAGES</p>	 <p>ALIMENTS BÉBÉ</p>

Les enfants pourront apporter leurs dons à l'école **le jeudi 26 novembre 2015**.

Il y aura également un point collecte à la **boulangerie Silbermann le vendredi 27 et samedi 28 novembre 2015**.

Et nous assurerons une permanence à la **mairie le samedi 28 novembre de 8 h 00 à 12 h 00**.

Vos dons permettront aux associations du Bas-Rhin
de distribuer des repas et des colis aux personnes démunies.

Merci pour eux !

LAITUE CARNIVORE : CHANGEMENT DE DATE DE PASSAGE

La Laitue Carnivore propose des burgers généreux et savoureux à emporter ainsi que des frites, boissons, desserts et crudités.

Le camion s'installe à STOTZHEIM, place de la Mairie **un vendredi sur deux, de 17 h 45 à 20 h 30**.

Changement de semaine impaire à paire en novembre d'où les dates suivantes :

6 novembre, 13 novembre, 20 novembre puis un vendredi sur deux en **SEMAINE PAIRE**.

À bientôt, Pascale et Bruno

Tél. 06 81 76 45 69 - <https://www.facebook.com/laituecarnivore>

COLLECTE DES PAPIERS ET CARTONS

L'Étoile Sportive de Stotzheim vous informe qu'elle effectuera le prochain ramassage de papier-carton

le samedi 24 octobre à partir de 8 h du matin.

Nous vous prions de bien vouloir déposer les vieux papiers, cartons, emballages, publicités sur le trottoir en paquets ficelés. Ceci évitera que le vent ne les disperse dans les rues.



L'Étoile sportive vous en remercie d'avance.

ART SANS FRONTIÈRES À STOTZHEIM

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage entre Ortenberg et Stotzheim, une **exposition d'œuvres d'art d'artistes d'Ortenberg et de Stotzheim**

a lieu du 16 octobre au 29 novembre 2015

dans la salle multi-associative, dans le bâtiment de la bibliothèque municipale.



Accueil des visiteurs :

tous les vendredis de 19 h à 20 h

et tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30

ainsi que les dimanches 25 octobre et 8 novembre de 14 h à 16 h

Cette exposition est organisée par la Commission des Fêtes à Stotzheim et l'atelier AGF de peinture à l'huile.

ARIVA35 : ASSOCIATION DES RIVERAINS DE L'A 35

Aires de repos, abandon définitif ?

Nous vous invitons à la réunion d'information

le vendredi 20 novembre 2015 à 19 h 30

à la Mairie de Stotzheim

Cette réunion sera suivie d'une **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** pour les membres.

Nous vous remercions d'avance pour votre présence.

CALENDRIER DES POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Stotzheim passera dans les foyers

le dimanche 25 octobre 2015

pour vous proposer le calendrier 2016 et vous remercie d'avance pour votre générosité.

